

Samedi 15 mai 2010  
Cérémonie d'inauguration  
Allocution de Jean-Luc Schwab  
*Secrétaire général et délégué Alsace  
de l'association Les « Oublié(e)s » de la Mémoire*

- M. le Ministre,
- M. le Sous-Préfet,
- Madame la Députée,
- Mesdames et Messieurs les Elus,
- Mesdames et Messieurs les représentants du monde de la mémoire,
- Mesdames et Messieurs les représentants des associations LGBTI mulhousiennes, alsaciennes, mais aussi venus de plus loin en France, ainsi que d'Allemagne et de Suisse ;
- CherEs AmiEs, Liebe Freunde aus Nah und Fern !

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Le 13 mai - non pas avant hier, mais le 13 mai 1941 - Pierre Seel était convoyé avec d'autres au camp de sûreté et de redressement de Schirmeck-Vorbrück. Il allait y passer les 6 mois les plus éprouvants de sa vie.

Certes, Schirmeck-Vorbrück n'était pas un camp de concentration, mais le régime de terreur qui y régnait fut le lot de milliers d'autres Alsaciens et Mosellans, celles et ceux que le régime nazi entendait bien "rééduquer", de gré ou plutôt de force, après l'annexion de juin 1940. Tous les moyens d'intimidation, de violence physique ou psychologique étaient bons pour l'administration nazie.

Ce sont les 6 mois de ce séjour en enfer qui valurent à Pierre SEEL le titre déporté, lui dont l'internement avait été motivé par l'homosexualité.

Que s'était-il passé pour Pierre Seel ? Fin de l'année 1939, début de l'année 1940, à l'âge de 16 ans, Pierre s'était fait dérober sa montre, quelque part, dans le parc derrière vous. L'endroit était alors un lieu de rencontre pour les homosexuels de la ville, mais il attirait aussi de petits délinquants qui profitaient de la naïveté de leurs proies.

La déclaration de ce vol auprès de la police allait avoir des conséquences insoupçonnées. Le fonctionnaire de police qui prit sa déposition fit bien vite le rapprochement entre le lieu et l'heure du vol et la sexualité de Pierre. Cela en serait resté là, mais ce dépôt de plainte avait laissé une trace dans les papiers de la police française, des documents qui n'allaient pas tarder à tomber entre les mains des autorités allemandes d'occupation. Ainsi donc, Pierre Seel - mais aussi d'autres Mulhousiens - allaient connaître la répression du régime nazi en raison de leur homosexualité.

Libéré de Schirmeck, puis soumis à l'incorporation de force, Pierre n'allait pas pouvoir s'exprimer sur ses souffrances. Il y eut la honte, la pression

sociale, mais aussi la re criminalisation de l'homosexualité en 1942. Une mesure perdura en France près de 40 années après la fin de la guerre ! Pour toutes ces raisons Pierre Seel fut contraint au silence. Un silence qu'il ne rompra qu'en 1982, devenant un ardent défenseur de la reconnaissance de cette déportation en France.

---

Au-delà de la personne de Pierre Seel, c'est son combat pour cette reconnaissance que nous honorons aujourd'hui, tout en élargissant à d'autres Mulhousiens, inquiétés et déportés durant la période nazie, et dont l'existence a pu être avérée, grâce aux travaux de recherche de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

C'est une avancée supplémentaire pour la reconnaissance de cette déportation et, même si elle intervient tardivement, après des décennies d'oubli de la Mémoire officielle, elle progresse de façon décisive en ce jour. Nous ne demandons pas un traitement d'exception, mais simplement la reconnaissance légitime parmi les autres catégories de déportés, même si la déportation pour homosexualité fut minoritaire dans les chiffres, que ce soit en Allemagne ou en Europe occupée.

J'en profite ici pour remercier M. Jean-Marie Bockel et la municipalité, qui dès réception de la requête de l'association *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire* ont favorablement accueilli celle-ci et y ont répondu de façon inconditionnelle. Je le remercie également, lui et ses adjoints, pour l'accueil fait depuis 2007 aux associations identitaires mulhousiennes, désireuses de participer aux cérémonies commémoratives du Souvenir de la Déportation. Enfin, je n'oublie pas non plus que lorsque vous avez occupé le poste de Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, vous avez soutenu les efforts de notre association pour fait avancer notablement la reconnaissance de cette déportation sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Le dossier suit son cours avec les services de votre successeur, M. Hubert Falco, et nous sommes confiants de voir aboutir un jour prochain un certain nombre de demandes formulées par notre association dès 2006.

Preuve en est que le dialogue avec les autorités et les institutions est aujourd'hui une démarche payante pour faire reconnaître nos revendications mémorielles.

Elle est aussi préférable à la confrontation dogmatique que nous pouvons encore observer dans certaines villes de France, là où associations identitaires et associations de mémoire restent campées sur des positions qui ne correspondent plus à la réalité actuelle. Si la reconnaissance des homosexuels déportés existe au plus hauts échelons de l'État depuis 2001, elle doit encore faire son chemin à l'échelon local. La concertation pour aplanir les réticences de part et d'autre peut fonctionner, lorsque chaque partie accepte d'écouter l'autre, dans le calme et le respect.

Ainsi donc, après l'inauguration de la rue Pierre SEEL à Toulouse en 2008, nous nous apprêtons à dévoiler la première plaque en France commémorant des déportés pour homosexualité. Je salue d'ailleurs la présence parmi nous de Rudolf Brazda, Triangle rose et ancien du camp de concentration de Buchenwald.

Cette démarche est-elle passéiste ? Non, bien sûr.

La connaissance de notre passé doit éclairer notre présent afin d'éviter de reproduire les errements du passé, ceux qui conduisirent, entre autres, à la déportation de ceux qui étaient ou pensaient différemment.

Les mécanismes qui menèrent à la déportation sont encore présents aujourd'hui et continuent d'engendrer homophobie, xénophobie, antisémitisme, en bref la haine de l'autre.

65 ans après la victoire sur la barbarie nazie et à 2 jours du 17 mai, Journée Internationale contre l'homophobie, c'est dans cet esprit de vigilance, que nous dévoilons cette plaque. Vigilance qui ne se borne pas qu'aux dérives homophobes, mais bien à toutes celles qui furent l'apanage du nazisme et qui continuent encore aujourd'hui, en France et dans le monde.

Cela fait chaud au cœur de voir toute cette foule aujourd'hui et c'est mon vœux pour toutes celles et ceux qui sont ici présents de rester vigilants, de rester des passeurs de mémoire ■

---